

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 09-245-1917 portant renouvellement accordant des sursis d'appel

n° 09-245-1917

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 mars 1917

Numéro JO
n° 245 du 31/03/1917

Date du numéro
31 mars 1917

VISAS

L'Inspecteur Général des colonies, Officier de la Légion d'honneur, délégué dans les fonctions de Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances

Vu l'ordonnance organique du 15 Septembre 18, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1891

Vu les câblogrammes ministériels N° 67 du 11 Août 1914 N° 123 du 24 Octobre 1914.

Vu la lettre N° 200 adressée le 3 Août 1915 à M. le Ministre des Colonies

Vu le câblogramme du 21 Juillet 1915 et la circulaire N° 4200 du 9 Octobre 1915.

Vu le câblogramme ministériel N° 205 du 22 Décembre 1910 prescrivant les mesures nécessaires en vue d'apporter à la défense nationale la contribution maxima.

Vu l'arrêté local N° 58 du 11 Février 1917 portant renouvellement de sursis d'appel.

Vu le câblogramme ministériel N° 78 du 4 Mars 1917 modifiant la prescription du câblogramme N° 205.

Vu l'avis exprimé par le Colonel Commandant Supérieur des Troupes;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est renouvelé jusqu'à la décision de M. le Ministre des Colonies, le sursis d'appel accordé précédemment à titre transitoire au réserviste Durand de la classe 1908; Art. 2.- Sont renouvelés pour une période de trois mois du 18 Mars 1917 jusqu'au 18 Juin 1917, les sursis d'appel précédemment accordés aux hommes appartenant aux classes 190 (ci-après désignés: Borda (Léon)..... classe 1900 Betitcuenot (François)190d Lota (Jérôme Joseph)1903 Gentile (François Dominique)1908 Gardoni (Léonard Dominique)1902 Louisin1900 Houx (Joseph Marins).....1913 Ghaleb (Joseph).....1913 Bournelle.....1900. Employés à la Compagnie du Chemin de fer Franco-Ethiopien et reconnus indispensables à l'exploitation de cette compagnie. Parés (Louis) classe 1901 Baixas (Augustin) 1906 Roque (Henri) 1900 Cabasso (Albert Abraham) , 1911 Cabasso (Issaac) 1512 Bodin (Donatien Clément 1909 Blanchard (Marie Joseph) Agents employés dans divers services de l'Administration locale Art. 3.- Sont mis en sursis d'appel pour une période de trois mois du 18 Mars 1917 au 18 Juin 1917 Lignon (Joseph Louis) classe 1909 caissier de la Banque de l'Indo-Chine. Lesage classe 1900 Fondé de pouvoir du Trésorier-Payeur. Qués classe 1903 Commerçant

chef de maison. Art.4- Le présent arrêté qui abroge l'article 1er de celui du 14 Février 1917 sera communiqué pour exécution, enregistré et publié partout où besoin sera.

FILLON.